RECEIVED
11 MAI 2015
Ref. .....

Le Chef de Cabinet
du Président de la République

Madame Judith SHAMIAN
Présidente du Conseil international des infirmières
3 PLACE JEAN-MARTEAU
1201 GENÈVE
SUISSE

Paris, le 06 MAI 2015

Madame la Présidente,

Le Président de la République française a bien reçu la correspondance par laquelle vous lui faites part de vos vives préoccupations relatives à l'amendement contenu dans le projet de loi de modernisation du système de santé visant à la suppression de l'Ordre National des Infirmiers.

Le Chef de l'État m'a confié le soin de vous assurer de toute l'attention portée à votre démarche.

Comme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, l'a rappelé à plusieurs reprises, l'amendement qui a été voté par les députés dans la nuit du 9 au 10 avril dernier avait reçu un avis défavorable de la part du Gouvernement. Madame Marisol TOURAINE a également réaffirmé son soutien l'Ordre National des Infirmiers en saluant notamment le travail d'apaisement accompli par la nouvelle équipe.

Le processus législatif suit son cours, et le projet de loi adopté en première lecture, avec modifications, par l'Assemblée nationale le 14 avril 2015 doit désormais être examiné par le Sénat.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Isabelle SIMA

Référence à rappeler
PDR/SCP/BEAR/C044097